

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
Montréal (Québec) H3C 0B4  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600

fasken.com

Le 7 mai 2026

**Marie-Pierre Boudreau**  
Ligne directe / Télécopieur +1 514 397 5120  
mboudreau@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100, Case postale 43  
Montréal (QC) H2Z 1W7

**Objet : Dossier : R-4333-2026  
HQD - Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données  
et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**

Chère Consœur,

La Coalition des centres de données (Coalition) a pris connaissance de la décision D-2026-045 rendue dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

La Coalition croit être en mesure de fournir les demandes de renseignements selon l'échéancier prévu.

Cependant, la Coalition ne croit pas que la date de dépôt prévue pour la preuve des intervenants soit bénéfique pour le processus d'administration de la preuve. Étant donné la vélocité de l'évolution des cadres législatifs et réglementaires au Québec et à l'international, il y a un risque réel que la preuve déposée ne soit plus aussi pertinente au moment des audiences.

Nous demandons donc par la présente à la Régie de repousser la date de dépôt de la preuve des intervenants à la fin du mois d'août 2026. Cela permettrait d'assurer que les débats se basent sur des informations contemporaines et à jour, sans risquer une confusion et une inadéquation des informations utilisées pour fonder la décision de la Régie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Marie-Pierre Boudreau

MB/dd